



**Déclassifié<sup>1</sup>**

AS/Cult/Soc (2022) PV01

7 décembre 2022

Acultsocpv01\_2022

**Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias  
Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable**

**Procès-verbal**

**Audition publique sur la « Gouvernance du sport et droits sociaux : la protection des droits des travailleurs au Qatar », tenue à Strasbourg, le jeudi 13 octobre 2022**

Dans le cadre du suivi de la Résolution 2420 (2022) sur « La gouvernance du football : les affaires et les valeurs » par **Lord George Foulkes** (Royaume-Uni, SOC), les commissions **ont tenu** une audition publique avec la participation de :

- ✓ **M. Bjørn Berge**, Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe
- ✓ **M. Alasdair Bell**, Secrétaire général adjoint de la FIFA
- ✓ **Mme Lise Klaveness**, Présidente de la fédération norvégienne de football
- ✓ **M. Mahmoud Qutub**, Conseiller principal, Bureau du Secrétaire général et du Directeur exécutif, Bien-être des travailleurs et droits du travail, Comité suprême pour la livraison et l'héritage, Qatar
- ✓ **M. Dietmar Schäfers**, Vice-président de l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB)
- ✓ **M. Max Tunon**, Chef du Bureau de l'OIT à Doha

**Mme Selin Sayek Böke** (Turquie, SOC), présidente de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable, ouvre l'audition et présente les orateurs/oratrices invité(e)s. Elle donne ensuite la parole au rapporteur pour une brève introduction.

**Lord Foulkes**, rapporteur, remercie la FIFA pour sa contribution à l'organisation de l'audition et présente les principaux documents et l'objectif de l'audition, à savoir discuter des moyens d'action des différentes parties prenantes pour améliorer la protection de tous les travailleurs au Qatar. Saluant les avancées concrètes réalisées dans le domaine des droits du travail au Qatar, il souligne que la situation des travailleurs reste préoccupante. Le nombre d'accidents tragiques continue de se compter par centaines, et des milliers de blessures liées au travail ont été enregistrées depuis que le Qatar a été choisi pour organiser la Coupe du monde. L'application des règles n'est pas encore suffisamment efficace. Les travailleurs n'ont pas accès au droit de réunion et ne peuvent dénoncer publiquement les violations sans s'exposer à des risques de représailles. L'audition se concentrera donc sur ce qui peut encore être fait pour améliorer la situation.

Lord Foulkes présente ensuite le premier intervenant, M. Schäfers, vice-président de l'IBB. Il l'invite à évaluer la situation actuelle au Qatar du point de vue des droits des travailleurs et lui demande quelles mesures concrètes les autorités qataries pourraient mettre en œuvre pour renforcer leur protection. Il lui pose également la question de savoir ce que les entreprises installées au Qatar - y compris les entreprises européennes - devraient faire pour promouvoir les droits des travailleurs.

**M. Schäfers** met en avant une question clé, à savoir le respect du droit du travail par les entreprises multinationales européennes et des droits du travail des travailleurs migrants. Les entreprises européennes devraient être exemplaires en la matière. Depuis 2013, l'IBB travaille au Qatar et est parvenue à conclure un accord de coopération avec VINCI concernant les procédures de recrutement et les droits des travailleurs migrants. Une démarche a aussi été menée avec le Comité suprême pour la livraison et l'héritage du Qatar concernant les infrastructures, les normes de santé et de sécurité au travail et les inspections sur les sites. Cette démarche exemplaire a permis que les différentes parties prenantes s'engagent à faire respecter les

<sup>1</sup>Le procès-verbal a été approuvé et déclassifié par la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable lors de sa réunion du 2 décembre 2022 et par la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias lors de sa réunion du 5 et 6 décembre 2022.

normes de santé et de sécurité. Toutefois, cet effort s'est limité aux sites de la Coupe du monde. Si des réformes législatives sont en cours, il reste à accomplir des progrès significatifs concernant leur mise en œuvre. Les autorités qataries devraient augmenter les contrôles et le nombre de personnes impliquées, établir des méthodes et des statistiques sur les accidents du travail, mettre en place une entité accessible pour la prise en charge des travailleurs, y compris les travailleurs migrants, et un tribunal du travail. Cela étant, au niveau de la région, les efforts du Qatar sont plus conséquents que ceux de l'Arabie saoudite ou de la Chine, et, même en Europe, la protection des droits du travail devrait être améliorée. Il convient donc d'encourager la poursuite des progrès partout dans le monde.

**Lord Foulkes** demande à l'orateur suivant, M. Qutub, de décrire de quelle façon le travail du Comité suprême pour la livraison et l'héritage du Qatar a servi de catalyseur à des réformes plus larges au Qatar, et quels seront les fruits de ces efforts.

**M. Qutub** explique que le Comité suprême pour la livraison et l'héritage a été institué pour mener à bien les opérations nécessaires à l'organisation de la Coupe du monde au Qatar et permettre qu'elle porte un héritage durable. Puis il expose les actions entreprises depuis 2014. L'objectif est qu'il en découle un héritage durable en matière de droits du travail grâce à la définition de normes, au suivi et à l'application des réglementations, à des processus de diligence raisonnable, à la collaboration étroite avec les entrepreneurs, à l'échange de bonnes pratiques entre employeurs et à la mise en place de politiques habilitantes pour les secteurs de la construction et de l'hôtellerie. Un programme spécial d'indemnisation a été mis en place en 2017 en guise de recours pour les travailleurs, et devrait être maintenu au-delà de 2022. En outre, une plateforme de discussion a été créée, une inspection par un groupe de travail conjoint a été effectuée en 2018, et le dépistage médical a été rendu obligatoire pour tous les travailleurs. Les autorités œuvrent encore à la mise en œuvre des examens médicaux dans les centres de visa pour les travailleurs migrants. La gestion de l'exposition des travailleurs à la chaleur est un problème majeur. La coopération institutionnelle entre l'Organisation internationale du travail (OIT) et le ministère qatari du Travail a débouché sur l'adoption d'une nouvelle législation. Pour la première fois dans l'histoire de la Coupe du monde, une équipe chargée des droits humains et des droits du travail sera mise en place.

**Lord Foulkes** invite ensuite M. Tunon, chef du Bureau de l'OIT à Doha, à cibler son intervention sur les leçons tirées de la collaboration avec les autorités qataries et sur la manière dont ces leçons pourraient être exploitées dans la région, notamment pour l'accueil d'autres grands événements sportifs.

**M. Tunon** confirme que des progrès significatifs ont été réalisés dans le domaine des droits des travailleurs au Qatar. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire, et la Coupe du monde ne doit pas être considérée comme la ligne d'arrivée. Le principal problème réside dans les lacunes importantes dans l'application des normes. Les priorités des autorités qataries devraient être la mise en œuvre complète de la réforme, la gestion du risque de représailles (c'est-à-dire, la menace d'expulsion si un employé décide de mettre fin à son contrat), la protection des salaires et la garantie d'un délai acceptable pour le versement effectif des salaires, la mise en place d'un cadre juridique approprié pour le travail domestique et son application uniforme partout au Qatar. Il faudra encore du temps pour changer les infrastructures et les mentalités dans le pays, d'autant que même les multinationales européennes ne respectent pas les droits du travail au Qatar. Il existe toujours une ségrégation sur le marché du travail entre les travailleurs étrangers et les travailleurs qataries. Cependant, la réforme qatarie pourrait servir de modèle dans la région en ce qu'elle a établi de nouveaux droits du travail, un dialogue entre le gouvernement et les organisations de défense des droits humains, y compris les représentants élus des travailleurs migrants, et qu'elle a traité la question de l'exposition à la chaleur. Cette réforme a initié dans la région une dynamique unique qu'il convient de reconnaître, et la Coupe du monde sera le premier événement sportif à laisser un héritage en matière de droits humains en induisant des réformes et en les ancrant dans des stratégies nationales durables.

**Lord Foulkes** souhaite la bienvenue à Mme Klaveness, présidente de la fédération norvégienne de football, soulignant qu'elle est la première femme élue à la présidence d'une association de football. Il fait référence à sa récente présentation au Congrès de la FIFA à Doha et l'interroge sur ses attentes eu égard à la FIFA.

**Mme Klaveness** salue les résolutions de l'Assemblée parlementaire sur le sujet, soulignant les difficultés persistantes à identifier des valeurs communes autour du football en Europe. La question de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport reste très pertinente. La désignation du Qatar comme pays hôte de la Coupe du monde a été une mauvaise décision avec des conséquences néfastes. L'APCE avait réagi rapidement et contesté la décision de la FIFA en 2015. Par la suite, la FIFA a mené des réformes (de papier) dans toutes les fédérations nationales, y compris la fédération norvégienne. La FIFA et le Comité suprême pour la livraison et l'héritage du Qatar ont cherché à prendre en compte les critiques et à engager des changements. Cependant, sur le terrain, les enquêtes indépendantes font toujours défaut et la FIFA devrait utiliser tout son poids pour la mise en œuvre concrète des changements positifs et leur pérennisation. Trois priorités d'action ont pu être identifiées pour le futur proche : la création de centres de soutien pour informer les travailleurs de leurs droits, la mise en place d'un fonds de compensation (qui couvrirait également les abus

passés) et la garantie d'une protection adéquate des personnes LGBTQI+. Il est crucial de s'assurer que les droits humains universels seront garantis à tout un chacun lors des grands tournois sportifs et que des plateformes en ligne permettront de signaler tout abus présumé.

**Lord Foulkes** salue les changements intervenus dans l'administration de la FIFA. Il évoque la Résolution 2420 (2022) de l'APCE et les appels lancés à la FIFA pour la mise en place d'une évaluation plus sévère du respect des droits humains dans le processus de candidature. Il demande ensuite à M. Bell de répondre aux différents points soulevés par l'orateur précédent.

**M. Bell** expose les efforts déployés par la FIFA pour intégrer les droits humains dans son travail. Cette entreprise avait débuté en 2016 par l'ajout de dispositions relatives aux droits humains dans les statuts de la FIFA et s'était poursuivie par l'adoption par cette dernière de sa première politique en matière de droits humains en 2017. Depuis 2019, la FIFA exige des pays qui accueillent ses événements qu'ils honorent leurs engagements en matière de droits humains. Elle mène par ailleurs ses propres évaluations sur la transparence, la liberté de la presse et les conditions de sécurité dans les pays hôtes. La « pression externe » exercée par la FIFA a contribué aux changements de politiques juridiques et publiques au Qatar. Pour que ces changements soient maintenus après la Coupe du monde et étendus à l'ensemble du pays et de la région, il est nécessaire de renforcer les relations avec l'OIT, de veiller à ce que les centres d'information pour les travailleurs migrants restent en place et de chercher à améliorer encore les structures, les règles et la gouvernance. La FIFA est devenue une organisation sportive avec des engagements statutaires en matière de droits humains qui sont effectivement honorés.

**Lord Foulkes** invite M. Berge, Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe, à présenter sa contribution sur la manière dont les organisations internationales peuvent mettre à profit les grands événements sportifs pour promouvoir des valeurs fondamentales.

**M. Berge** félicite la FIFA pour sa transparence et son ouverture, soulignant son rôle de premier plan, aux côtés de l'OIT et des ONG, dans l'amélioration de la situation des droits humains au Qatar. Toutefois, malgré les efforts multilatéraux, la situation des travailleurs au Qatar reste préoccupante compte tenu du nombre élevé d'accidents mortels et de blessures professionnelles. D'autres réformes sont nécessaires pour consolider les progrès accomplis et faire en sorte que tous les acteurs économiques du pays respectent les nouvelles règles et normes. Le problème des salaires impayés et des retards de paiement doit être résolu. En outre, les autorités qataries devraient mieux garantir le respect des droits humains au sens large. Cela implique d'aller au-delà des droits des travailleurs et de compléter la législation actuelle. Le respect des droits humains et des normes de l'OIT devrait être une exigence préalable à l'organisation de grands événements sportifs. Le Conseil de l'Europe a un rôle majeur à jouer s'agissant d'aider et de conseiller les gouvernements et les organisations sportives, notamment par l'adoption de ses nouvelles priorités 2022-2025 pour le sport. La FIFA est un partenaire stratégique du Conseil de l'Europe pour la promotion et la mise en œuvre de ces normes, en particulier par le biais de la sensibilisation des grandes entreprises multinationales.

- **Questions et observations des membres des deux commissions et des autres participants**

**Mme Hofstad Helleland** salue les mesures de réforme prises au Qatar, mais reste préoccupée par leur insuffisante mise en œuvre. Des évaluations indépendantes ont montré que le Qatar ne respecte toujours pas les normes en matière de droits humains et de droits des travailleurs. Elle adresse une mise en garde contre l'utilisation de la Coupe du monde pour un blanchiment par le sport (*sportswashing*) des pratiques du pays hôte. La FIFA devrait revoir les conditions que les pays hôtes doivent remplir pour être désignés comme tels, à l'issue d'une évaluation approfondie du respect des droits humains. L'OIT devrait faire pression davantage sur le Qatar pour une mise en œuvre effective des droits des travailleurs. Afin d'assurer la sécurité des personnes LGBTQI+ et des athlètes pendant la Coupe du monde, il a été proposé de rendre la loi qatarie sur l'homosexualité temporairement inapplicable.

**Mme Marra** interroge sur les conséquences de la maladie pour les travailleurs migrants, se demandant si ces derniers sont renvoyés dans leur pays d'origine et s'ils ont accès à une indemnisation ou s'ils perçoivent leur salaire.

**M. Efstathiou** pose la question de savoir si la FIFA est prête à adopter une charte des droits humains que tout pays souhaitant accueillir un grand événement sportif international devrait respecter pour que sa candidature soit retenue.

**M. Triantafyllidis** demande instamment à la FIFA et au Qatar de fournir des preuves des améliorations décrites. Il est nécessaire de rendre compte des engagements pris.

**M. Büchel** trace un parallèle entre les deux grands événements sportifs à venir au Qatar et à Paris et se demande quel héritage ces deux événements vont laisser.

- **Réponses des orateurs invités**

**M. Schäfers** explique que l'héritage de ces deux manifestations, à Paris et au Qatar, sera différent, notamment en ce qui concerne les infrastructures. À l'avenir, la durabilité et la non-destruction des stades devraient être des priorités essentielles. Toutefois, la pratique développée à l'occasion pourrait servir de référence dans le futur. Des normes démocratiques plus ambitieuses sont la clé d'un plus grand respect des droits humains ; c'est là un défi dans les pays du Golfe. À l'avenir, avant toute décision d'attribution de l'organisation d'un événement sportif mondial, on pourrait envisager une procédure qui débiterait par la détermination du statut de candidat d'un pays et serait suivie d'un examen du respect des normes relatives aux droits fondamentaux. Cela étant, si les Européens estiment que les améliorations mises en œuvre au Qatar sont encore insuffisantes, du point de vue qatari, les progrès réalisés sont déjà substantiels.

**M. Qutub** reconnaît que les efforts déployés par son pays ne sont que les premiers sur un chemin encore long. Toutefois, le Qatar a fait preuve de volonté et de détermination pour persévérer dans les réformes, notamment en ce qui concerne l'étroite collaboration sans précédent mise en œuvre avec les entreprises du secteur privé et une transparence accrue. Les efforts du Qatar ont permis de clarifier l'ambition qui motive l'organisation de grands événements sportifs au Qatar, dans la région et dans le monde. La sensibilisation, l'établissement d'une coopération entre les parties prenantes et le suivi sont cruciaux. Un large soutien à ces efforts est nécessaire. Une étape importante a été franchie avec les mesures prévoyant un examen médical complet et un système médical intégré, dont les coûts sont couverts par le Qatar. En cas de maladie, aucun travailleur n'est congédié ou renvoyé chez lui : il est affecté à une autre tâche sur le chantier et reçoit le traitement médical approprié.

**M. Tunon** estime que le rapport de l'OIT a mis en évidence les progrès accomplis, même s'il pointe des lacunes persistantes. Des plaintes sont déposées, peu nombreuses, mais cette situation s'explique peut-être par la crainte de mesures d'intimidation ou de représailles. Il faut toutefois reconnaître les progrès accomplis et les mettre en perspective avec le contexte régional et la situation en matière de droits humains qui était celle du Qatar au départ. Au-delà de la Coupe du monde, le changement devrait se poursuivre puisque les réformes ont été mises en œuvre dans le cadre du programme national et que le gouvernement a officiellement demandé à l'OIT d'ouvrir un bureau permanent au Qatar. Certains États, dont la France, sont également partie prenante dans la communication bilatérale et l'échange d'expertise avec le Qatar.

**Mme Klaveness** aborde une nouvelle fois la question de la criminalisation des personnes LGBTQI+ au Qatar. Il conviendrait de se pencher plus avant sur ce problème afin de trouver des solutions adéquates. Les événements sportifs internationaux ne devraient pas avoir lieu dans des pays où certains participants ne se sentent pas en sécurité. Et s'ils ont finalement lieu, alors ces questions cruciales de sécurité de la personne humaine doivent être abordées de manière spécifique.

**M. Bell** se demande si une charte universelle et l'établissement de normes mondiales auraient pu, en un temps aussi court, conduire à des améliorations aussi significatives au Qatar que celles permises par l'approche qui a été adoptée. Le sport a un pouvoir majeur pour aider à changer les mentalités et la société.

**Lord Foulkes** clôture l'échange de vues en soulignant l'importance de poursuivre les efforts pour avancer dans la bonne direction.

**Lord Dundee**, président de la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias, remercie l'ensemble des orateurs invités et toutes celles et ceux qui ont contribué à la discussion. Il souligne que l'on attend de la FIFA et des organisations sportives qu'elles se mobilisent pour renforcer la protection des droits humains, mais que les décideurs nationaux ne doivent pas se tenir en retrait : ils doivent se montrer proactifs et travailler main dans la main avec les organisations sportives. Il clôture ensuite la réunion.

**Committee on Culture, Science, Education and Media**  
**Commission de la Culture, de la Science, de l'Éducation et des Médias**

<b>Members / Membres</b>	<b>Country / Pays</b>	<b>Alternates / Remplaçant.e.s</b>
Zz...	Albania / Albanie	Zz...
Mr Carles Naudi	Andorra / Andorre	Ms Eva López
<b>M. Armen Rustamyan</b>	Armenia / Arménie	<b>Ms Sona Ghazaryan</b>
Ms Carmen Jeitler-Cincelli	Austria / Autriche	<b>Mr Stefan Schennach</b>
Mr Axel Kassegger	Austria / Autriche	Ms Andrea Eder-Gitschthaler
Mr Rafael Huseynov	Azerbaijan / Azerbaïdjan	Mr Erkin Gadirli
Mr Asim Mollazada	Azerbaijan / Azerbaïdjan	<b>M. Fazil Mustafa</b>
Ms Karin Brouwers	Belgium / Belgique	M. Christophe Lacroix
Mr Andries Gryffroy	Belgium / Belgique	Mr Bob De Brabandere
Ms Edita Đapo	Bosnia And Herzegovina / Bosnie-Herzégovine	Ms Sanja Vulić
Ms Iva Miteva	Bulgaria / Bulgarie	Mr Lyubomir Karimansky
Zz...	Bulgaria / Bulgarie	Zz...
Ms Marijana Balić	Croatia / Croatie	Mr Nino Raspudić
<b>Mr Constantinos Efstathiou</b>	Cyprus / Chypre	Mr George Loucaides
Mr Jan Lacina	Czech Republic / République Tchèque	Mr Petr Holeček
Ms Miroslava Němcová	Czech Republic / République Tchèque	Mr Aleš Juchelka
Mr Mogens Jensen	Denmark / Danemark	Mr Kim Valentin
Mr Heiki Hepner	Estonia / Estonie	Mr Indrek Saar
Ms Inka Hopsu	Finland / Finlande	Mr Mikko Kinnunen
M. Bruno Studer	France	M. Claude Kern
M. Alexis Izard	France	M. Frédéric Valletoux
<b>M. Bernard Fournier</b>	France	Mme Nicole Duranton
M. Antoine Léaument	France	Mme Brigitte Klinkert
Zz...	Georgia / Géorgie	Mr Fridon Injia
Mr Michael Hennrich	Germany / Allemagne	Ms Julia Klöckner
Ms Nicole Höchst	Germany / Allemagne	Ms Tabea Rössner
Ms Gyde Jensen	Germany / Allemagne	Mr Jürgen Hardt
Mr Axel Schäfer	Germany / Allemagne	Ms Franziska Kersten
Ms Foteini Pipili	Greece / Grèce	Mr Theodoros Rousopoulos
<b>Mr Alexandros Triantafyllidis</b>	Greece / Grèce	Ms Nina Kasimati
Mr Koloman Brenner	Hungary / Hongrie	Mr Gergely Arató
Mr Attila Tilki	Hungary / Hongrie	Mr Zoltán Bóna
Mr Birgir Thórarinnsson	Iceland / Islande	Ms Berglind Ósk Guðmundsdóttir
Ms Fiona O'Loughlin	Ireland / Irlande	Ms Lynn Boylan
Mr Francesco Berti	Italy / Italie	Mme Catia Polidori
Ms Marta Grande	Italy / Italie	Mr Pino Cabras
Mr Paolo Grimoldi	Italy / Italie	Mr Alberto Ribolla
Mr Roberto Rampi	Italy / Italie	Mr Filippo Sensi
Mr Edgars Tavors	Latvia / Lettonie	Mr Artuss Kaimiņš
Mr Hubert Büchel	Liechtenstein	<b>Mr Peter Frick</b>
Mr Arminas Lydeka	Lithuania / Lituanie	Mr Lukas Savickas

Mme Cécile Hemmen	Luxembourg	Mme Josée Lorsché
Mr Chris Bonett	Malta / <i>Malte</i>	Ms Romilda Baldacchino Zarb
Mr Vlad Batrîncea	Republic of Moldova / <i>République de Moldova</i>	Mr Oleg Reidman
M. Daniel Boeri	Monaco	Mme Béatrice Fresko-Rolfo
Mr Maksim Vučinić	Montenegro / <i>Monténégro</i>	Mr Miloš Konatar
Ms Reina De Bruijn-Wezeman	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	Zz...
Ms Jeanet Van Der Laan	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	Zz...
Ms Fanica Nikoloska	North Macedonia / <i>Macédoine du Nord</i>	Ms Arta Bilalli Zendeli
<b>Ms Linda Hofstad Helleland</b>	Norway / <i>Norvège</i>	Mr Geir Inge Lien
Ms Iwona Arent	Poland / <i>Pologne</i>	Mr Kazimierz Matusznyi
<b>Mr Tomasz Latos</b>	Poland / <i>Pologne</i>	Mr Włodzimierz Bernacki
<b>Ms Mirosława Nykiel</b>	Poland / <i>Pologne</i>	Zz...
Mr Nuno Fazenda	Portugal	Ms Edite Estrela
Mr Fernando Negrão	Portugal	Mr Paulo Moniz
Mr Andi-Lucian Cristea	Romania / <i>Roumanie</i>	M. Ion Prioteasa
Ms Maria-Gabriela Horga	Romania / <i>Roumanie</i>	Ms Christine Thellmann
Mr Gabriel-Valer Zetea	Romania / <i>Roumanie</i>	Mr Alin-Gabriel Apostol
Ms Mariella Mularoni	San Marino / <i>Saint-Marin</i>	Ms Marica Montemaggi
Ms Tatjana Pašić	Serbia / <i>Serbie</i>	Ms Jelena Milošević
Mr Stefan Jovanović	Serbia / <i>Serbie</i>	Ms Slavica Radovanović
Mr Martin Beluský	Slovak Republic / <i>République Slovaque</i>	Zz...
<b>Ms Tamara Vonta</b>	Slovenia / <i>Slovénie</i>	Ms Tatjana Greif
Mr Pablo Hispán	Spain / <i>Espagne</i>	Ms Margarita Prohens
<b>Ms Luz Martínez Seijo</b>	Spain / <i>Espagne</i>	Ms María Fernández
Mr José María Sánchez García	Spain / <i>Espagne</i>	Ms Laura Castel
<b>Ms Ann-Britt Åsebol</b>	Sweden / <i>Suède</i>	Ms Annicka Engblom
Mr Ola Möller	Sweden / <i>Suède</i>	Ms Azadeh Rojhan Gustafsson
<b>Mr Roland Rino Büchel</b>	Switzerland / <i>Suisse</i>	Mr Hannes Germann
M. Olivier Français	Switzerland / <i>Suisse</i>	M. Niklaus-Samuel Gugger
<b>Mr Kamil Aydin</b>	Türkiye	Ms Arzu Erdem
<b>Mr Mehmet Mehdi Eker</b>	Türkiye	Ms Zeynep Yildiz
Mr Yunus Emre	Türkiye	Ms Selin Sayek Böke
Mr Zeki Hakan Sidali	Türkiye	Mr Hüseyin Örs
Ms Yuliia Ovchynnykova	Ukraine	Ms Yevheniia Kravchuk
Mr Oleg Voloshyn	Ukraine	Mr Pavlo Sushko
Ms Lesia Ziburanna	Ukraine	Ms Yelyzaveta Yasko
Mr Duncan Baker	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Ms Hannah Bardell
<b>Lord Alexander Dundee</b>	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Ms Cherilyn Mackrory
<b>Lord George Foulkes</b>	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Ms Tonia Antoniazzi
<b>Ms Jane Stevenson</b>	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Ms Joy Morrissey

**Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development**  
**Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable**

Ms Jorida Tabaku	Albania / <i>Albanie</i>	Zz...
M. Pere López	Andorra / <i>Andorre</i>	Mme Mònica Bonell
<b>Mr Armen Gevorgyan</b>	Armenia / <i>Arménie</i>	Mr Eduard Aghajanyan
Mr Franz Leonhard Essl	Austria / <i>Autriche</i>	Mr Michel Reimon
<b>Mr Stefan Schennach</b>	Austria / <i>Autriche</i>	Ms Doris Bures
<b>Ms Nigar Arpadarai</b>	Azerbaijan / <i>Azerbaïdjan</i>	<b>Ms Parvin Karimzada</b>
<b>Ms Sevinj Fataliyeva</b>	Azerbaijan / <i>Azerbaïdjan</i>	Ms Konul Nurullayeva
Mr Bob De Brabandere	Belgium / <i>Belgique</i>	Ms Els Van Hoof
M. Simon Moutquin	Belgium / <i>Belgique</i>	Mme Latifa Gahouchi
Ms Snježana Novaković Bursać	Bosnia and Herzegovina / <i>Bosnie-Herzégovine</i>	Mr Amir Fazlić
Mr Hamid Hamid	Bulgaria / <i>Bulgarie</i>	Mr Stanislav Anastassov
Zz...	Bulgaria / <i>Bulgarie</i>	Zz...
<b>Ms Zdravka Bušić</b>	Croatia / <i>Croatie</i>	Ms Ivana Kekin
Ms Christiana Erotokritou	Cyprus / <i>Chypre</i>	<b>Mr Constantinos Efstathiou</b>
Ms Klára Dostálová	Czech Republic / <i>République tchèque</i>	Mr Aleš Juchelka
<b>Ms Michaela Šebelová</b>	Czech Republic / <i>République tchèque</i>	Mr Miroslav Adámek
Ms Katarina Ammitzbøll	Denmark / <i>Danemark</i>	Mr Kim Valentin
Mr Urmas Reitelmann	Estonia / <i>Estonie</i>	Ms Maria Jufereva-Skuratovski
<b>Ms Minna Reijonen</b>	Finland / <i>Finlande</i>	Ms Tarja Filatov
Mme Isabelle Santiago	France	<b>Mme Liliana Tanguy</b>
M. Philippe Vigier	France	Mme Nathalie Serre
M. Alain Milon	France	M. Christian Klinger
Mme Anne Stambach-Terreoir	France	<b>Mme Mireille Clapot</b>
Ms Mariam Lashkhi	Georgia / <i>Géorgie</i>	Mr Levan Ioseliani
Ms Heike Engelhardt	Germany / <i>Allemagne</i>	Ms Franziska Kersten
Mr Andrej Hunko	Germany / <i>Allemagne</i>	Ms Catarina dos Santos-Wintz
Mr Christian Petry	Germany / <i>Allemagne</i>	Ms Martina Stamm-Fibich
<b>Mr Harald Weyel</b>	Germany / <i>Allemagne</i>	Ms Katrin Staffler
Mr Sokratis Famellos	Greece / <i>Grèce</i>	Mr Kyriakos Velopoulos
Ms Nina Kasimati	Greece / <i>Grèce</i>	Ms Foteini Pipili
Ms Mónika Bartos	Hungary / <i>Hongrie</i>	Ms Katalin Csöbör
Ms Boglárka Illés	Hungary / <i>Hongrie</i>	Mme Zita Gurmai
Mr Bjarni Jónsson	Iceland / <i>Islande</i>	Ms Jódís Skúladóttir
Mr Joseph O'Reilly	Ireland / <i>Irlande</i>	Ms Lynn Boylan
Mr Fabio Di Micco	Italy / <i>Italie</i>	Mr Gianluca Perilli
Mr Emilio Floris	Italy / <i>Italie</i>	Ms Maria Rizzotti
Mr Gaspare Antonio Marinello	Italy / <i>Italie</i>	Ms Barbara Guidolin

Mr Gianfranco Rufa	Italy / <i>Italie</i>	Mr Manuel Vescovi
Mr Uldis Budriķis	Latvia / <i>Lettonie</i>	Mr Edgars Tavors
<b>Ms Franziska Hoop</b>	Liechtenstein	<b>Mr Peter Frick</b>
Mr Kęstutis Masiulis	Lithuania / <i>Lituanie</i>	Mr Gintautas Paluckas
M. Max Hengel	Luxembourg	M. Paul Galles
Ms Romilda Baldacchino Zarb	Malta / <i>Malte</i>	Mr Joseph Beppe Fenech Adami
<b>Mr Ion Groza</b>	Republic of Moldova / <i>République de Moldova</i>	Ms Reghina Ȃpostolova
M. José Badia	Monaco	Mme Béatrice Fresko-Rolfo
Mr Miloš Konatar	Montenegro / <i>Monténégro</i>	Zz...
Ms Reina De Bruijn-Wezeman	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	Mr Bob Van Pareren
Ms Ria Oomen-Ruijten	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	Ms Agnes Mulder
Ms Artina Qazimi	North Macedonia / <i>Macédoine du Nord</i>	Mr Vlado Misajlovski
Ms Lisa Marie Ness Klungland	Norway / <i>Norvège</i>	<b>Ms Linda Hofstad Helleland</b>
Ms Danuta Jazłowiecka	Poland / <i>Pologne</i>	<b>Mr Tomasz Latos</b>
<b>Mr Bolesław Piecha</b>	Poland / <i>Pologne</i>	Ms Marta Kubiak
Mr Andrzej Szejna	Poland / <i>Pologne</i>	<b>Ms Mirosława Nykiel</b>
Mr Pedro Cegonho	Portugal	Ms Jamila Madeira
Ms Catarina Rocha Ferreira	Portugal	Ms Mónica Quintela
Mr Viorel-Riceard Badea	Romania / <i>Roumanie</i>	Mr Cristian-Augustin Niculescu-Țăgârlaş
Mr Andi-Lucian Cristea	Romania / <i>Roumanie</i>	M. Ion Prioteasa
Ms Diana Stoica	Romania / <i>Roumanie</i>	Mr Iulian Bulai
Ms Marica Montemaggi	San Marino / <i>Saint-Marin</i>	Mr Marco Nicolini
Mr Djordje Milićević	Serbia / <i>Serbie</i>	<b>Ms Dunja Simonović Bratić</b>
Ms Tatjana Pašić	Serbia / <i>Serbie</i>	Ms Jelena Milošević
Mme Anna Záborská	Slovak Republic / <i>République slovaque</i>	Mr Juraj Šeliga
<b>Mr Dean Premik</b>	Slovenia / <i>Slovénie</i>	Ms Iva Dimic
Ms María Fernández	Spain / <i>Espagne</i>	Ms Susana Sumelzo
Mr Antón Gómez-Reino	Spain / <i>Espagne</i>	Ms Belén Hoyo
Ms Carmen Leyte	Spain / <i>Espagne</i>	<b>Mr Salvador Vidal</b>
Mr Alexander Christiansson	Sweden / <i>Suède</i>	Mr Ola Möller
Ms Carina Ohlsson	Sweden / <i>Suède</i>	Ms Sultan Kayhan
<b>Ms Sibel Arslan</b>	Switzerland / <i>Suisse</i>	M. Pierre-Alain Fridez
M. Jean-Pierre Grin	Switzerland / <i>Suisse</i>	Mme Ada Marra
<b>Ms Emine Nur Günay</b>	Türkiye	<b>Mr Mehmet Mehdi Eker</b>
Mr Halil Özşavli	Türkiye	Ms Sena Nur Çelik
Mr Hişyar Özsoy	Türkiye	Ms Feleknaş Uca
<b>Ms Selin Sayek Böke</b>	Türkiye	M. Haluk Koç
Mr Artem Dubnov	Ukraine	Ms Lesia Ziburanna



Ms Olena Khomenko	Ukraine	Ms Larysa Bilozir
<b>Ms Yuliia Ovchynnykova</b>	Ukraine	Mr Andrii Lopushanskyi
Mr Richard Bacon	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Mr Richard Holden
Mr Geraint Davies	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Mr Paul Howell
Mr John Howell	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Mr Mark Fletcher
Baroness Doreen E. Massey	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Ms Ruth Jones

**SECRETARIAT OF DELEGATION OR OF POLITICAL GROUP /  
SECRETARIAT DE DELEGATION OU DE GROUPE POLITIQUE**

Ms / *Mme* Gabriella Marangou-D'avernas, International Relations Officer, delegation of Cyprus to PACE / *Chargée des relations internationales, délégation cyprite auprès de l'APCE*

Ms / *Mme* Aikaterini Kartsakli, Head of the International Organisations Section, delegation of Greece to PACE / *Cheffe de Section – Organisations internationales, délégation grèque auprès de l'APCE*

Mr / *M.* Eric Christensen, Delegation Secretary, Norwegian delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation norvégienne auprès de l'APCE*

Ms / *Mme* Anita Helland Kjus, Delegation Secretary, Norwegian delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation norvégienne auprès de l'APCE*

Ms / *Mme* Marija Stosic, Delegation Secretary, Swiss delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation suisse auprès de l'APCE*

Ms / *Mme* Florence Bory, Scientific officer, Swiss delegation to PACE / *Collaboratrice scientifique, délégation suisse auprès de l'APCE*

Ms / *Mme* Lena Frey, Scientific officer, Swiss delegation to PACE / *Collaboratrice scientifique, délégation suisse auprès de l'APCE*

Ms / *Mme* Handan Karakaş Demir, Delegation Secretary, Türkiye delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation turque auprès de l'APCE*

Mr / *M.* Semih Emre Özer, Delegation Secretary, Türkiye delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation turque auprès de l'APCE*

**EXPERTS / EXPERT.E.S**

Mr / *M.* Alasdair Bell, Deputy Secretary General of FIFA / *Secrétaire général adjoint de la FIFA*

Ms / *Mme* Lise Klaveness, President of the Norwegian Football Federation / *Présidente de la fédération norvégienne de football*

Mr / *M.* Mahmoud Qutub, Senior Advisor, Office of the Secretary General and Executive Director, Workers' Welfare & Labour Rights, Supreme Committee for Delivery and Legacy (Qatar) / *Conseiller principal, Bureau du Secrétaire général et du Directeur exécutif, Bien-être des travailleurs et droits du travail, Comité suprême pour la livraison et l'héritage (Qatar)*

Mr / *M.* Dietmar Schäfers, Deputy President of Building and Wood Workers' International (BWI) / *Vice-président de l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB)*

Mr / *M.* Max Tunon, Head of the ILO Office in Doha (Qatar) / *Chef du Bureau de l'OIT à Doha (Qatar)*

**COUNCIL OF EUROPE STAFF / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr / *M.* Bjørn Berge, Deputy Secretary General of the Council of Europe / *Secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe*

Mr / *M.* Antonio Di Marco, Directorate General of Administration, Purchasing Unit / *Direction générale de l'administration, Unité Achats*

Mr / *M.* Manuel Pereira, Co-ordinator, Office of the Directorate General of Programmes, Multilateral and thematic programmes, DG REFORM / *Coordinateur, Bureau de la Direction générale des programmes (ODGP), Programmes multilatéraux et thématiques, DG REFORM*

**SECRETARIAT OF THE PARLIAMENTARY ASSEMBLY /**  
**SECRETARIAT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE**

Ms / *Mme* Sylvie Affholder, Committee on the Honouring of Obligations and Commitments by Member States of the Council of Europe (Monitoring Committee) / *Commission pour le respect des obligations et engagements des États membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi)*

Committee on Culture, Science, Education and Media /  
*Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias*

Mr / *M.* Roberto Fasino ..... Head of the Secretariat / *Chef du Secrétariat*  
Ms / *Mme* Dana Karanjac ..... Secretary / *Secrétaire*  
Mr / *M.* Eugen Cibotaru ..... Secretary / *Secrétaire*  
Ms / *Mme* Silvia Arzilli ..... Secretary / *Secrétaire*  
Mr / *M.* Marc Gruber ..... Co-Secretary/ *Co-Secrétaire*  
Ms / *Mme* Catherine Becarmin ..... Assistant / *Assistante*  
Ms / *Mme* Sharon Lowey ..... Assistant / *Assistante*

Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development /  
*Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable*

Ms / *Mme* Aiste Ramanauskaite ..... Secretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*  
Ms / *Mme* Yulia Pererva ..... Secretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*  
Ms / *Mme* Anita Gholami ..... Co-Secretary/ *Co-Secrétaire*  
Mr / *M.* Guillaume Parent ..... Co-Secretary/ *Co-Secrétaire*  
Ms / *Mme* Françoise Schir ..... Assistant / *Assistante*  
Ms / *Mme* Bozhena Boriak ..... Assistante / *Assistante*  
Ms / *Mme* Claire Fabre ..... Trainee / *Stagiaire*